



HAL
open science

Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02037825

HAL Id: hceres-02037825

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037825v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université de Franche-Comté - UFC est de permettre aux étudiants d'atteindre le niveau de culture et les compétences leur permettant de poursuivre leurs études en niveau master, de passer les concours de la filière culturelle et patrimoniale ou d'intégrer le monde professionnel.

Les niveaux licence 1 (L1) et licence 2 (L2) sont communs et une spécialisation n'est opérée qu'à partir de la 3^{ème} année (L3 histoire de l'art ou archéologie). La licence vise à former l'étudiant à la constitution et à la conservation, à l'analyse, à la documentation et à la connaissance des patrimoines archéologiques, artistiques et culturels. L'étudiant acquiert la maîtrise des techniques et outils de relevé et de traitement des données sur le terrain (pour l'archéologie), des processus de création et de circulation des œuvres, de l'analyse de leur signification (pour l'histoire de l'art).

Les concepteurs du cursus ont fait le choix d'approfondir la collaboration avec les institutions académiques (certains cours sont mutualisés par visioconférence avec l'Université de Bourgogne), culturelles et patrimoniales, locales, régionales ou étrangères (Suisse, Croatie), afin de rendre la formation attractive à l'échelle régionale, nationale voire internationale. En effet, des licences comparables sont proposées dans d'autres universités de la moitié Est de la France (Strasbourg, Nancy, Dijon et Lyon), rendant nécessaire un positionnement original. Aussi la licence propose-t-elle une formation très liée aux travaux de recherche des laboratoires associés (Chrono-événement, Laboratoire des Sciences Historiques, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité), aux techniques d'analyse spatiale, de l'archéologie du bâti et de l'analyse statistique, et à l'étude du temps long (de la préhistoire au monde contemporain), garantissant une solide formation à la fois théorique et pratique.

Synthèse de l'évaluation

L'Université de Franche-Comté peut se satisfaire de disposer d'une formation de qualité, alliant enseignements généraux, initiation à la recherche et préparation aux métiers de l'art et de l'archéologie. De fait, cette licence est attractive, avec 60 étudiants inscrits en 2014-2015. En fonction des années, 5 à 10 étudiants abandonnent sans valider leur L1. Le nombre d'étudiants admis fluctue là encore d'année en année. Les effectifs de L2 et L3 sont plus stables, même si une même baisse tendancielle est constatée à partir de 2013 (19 inscrits pédagogiques en L2 et 31 en L3 pour 2014-2015). En ce qui concerne les taux de réussite, il est étonnant de constater que seuls les étudiants se présentant à l'épreuve sont pris en considération dans les données statistiques : quelle valeur, alors, donner aux 100 % de réussite affichés en L3 et 75 % en L1 ? Le document de l'OFVE (Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante) affiche des taux de réussite bien différents (30 % en L1), prenant en compte l'ensemble des effectifs (y compris les étudiants qui ne se présentent pas aux examens).

Les concepteurs de la licence ont su mettre en place une organisation pédagogique efficace. Le responsable de la licence pilote la formation, confiant chaque Unité d'Enseignement (UE) à un enseignant-chercheur statutaire chargé d'en assurer le suivi. Si chaque responsable d'UE est libre de fixer les objectifs et le contenu de son enseignement, la cohérence d'ensemble de la maquette est assurée par de régulières réunions de l'équipe pédagogique (deux réunions en début et en fin de chaque semestre) et par des réunions plus ponctuelles intégrant les intervenants extérieurs (deux par an). Pour sa part, le Conseil de perfectionnement, peut-être encore trop jeune, ne semble pas avoir encore pris toute la place qui lui revient. Par ailleurs, l'équipe pédagogique cherche à ancrer le contenu des enseignements à la dynamique de la recherche et à l'actualité culturelle, notamment régionale (restauration de monuments, chantiers de fouilles, expositions). Les enseignements et les stages (dès la L2) sont étroitement associés à l'activité des trois équipes de recherche : Chrono-

environnement (UMR 6249), Laboratoire des Sciences Historiques (EA 2273), et Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (EA 4011).

L'équipe pédagogique a par ailleurs noué des liens avec de nombreuses institutions culturelles. Les étudiants sont au contact d'un très impressionnant réseau de partenaires institutionnels et professionnels, tant pour l'archéologie (INRAP, Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, Service Municipal d'Archéologie Préventive de Besançon, service archéologique de Montbéliard, Service d'Archéologie d'Autun, Service d'Archéologie de Sens, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, Centre de Conservation et d'Étude René Rémond de Lons-le-Saunier, etc.) que pour l'histoire de l'art (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Musée du Temps, Fond Régional d'Art Contemporain, Bibliothèque d'études et de conservation, Archives Municipales et Départementales, Direction Régionale des Affaires Culturelles, etc.). Toutefois, la nature exacte de cette longue liste de partenariats n'est pas précisée et leur intervention dans la formation n'est pas clairement indiquée.

Enfin, la formation cherche à se tourner vers l'international, en offrant aux étudiants un large éventail d'apprentissage de langues (11 au choix) et en leur permettant de bénéficier des nombreux partenariats internationaux (dispositifs Erasmus et autres : Chine, Japon, Slovaquie, Allemagne, Suisse, Italie et Turquie en dehors de ce cadre). Cependant, le bénéfice pour les étudiants de ces partenariats n'est pas clairement précisé dans le dossier.

Points forts :

- Une formation de qualité, basée sur l'étude de différentes périodes (longue durée) et de différents matériaux, œuvres et supports, tant en histoire de l'art qu'en archéologie.
- Une bonne attractivité régionale de la formation, même si on regrette le manque d'attraction internationale.
- Une bonne fréquentation par les étudiants des services de la culture et du patrimoine (stages, intervenants extérieurs, etc.) et une participation ponctuelle des étudiants aux événements régionaux (expositions, travaux de fouilles, manifestations culturelles, etc.). Ce dispositif leur permet de dessiner progressivement leur projet professionnel.

Points faibles :

- Place de l'international trop limitée : de nombreux partenariats existent mais qui ne semblent pas véritablement profiter aux étudiants (peu d'Erasmus sortants). La ville de Besançon est pourtant idéalement située pour développer ce genre d'ouverture.
- Des éléments manquent pour parfaire la formation : des cours spécifiques (archéo-matériaux, commissariat d'exposition, législation, etc.), un développement du numérique (qui reste embryonnaire dans le cursus), une logique de parcours (qui rendrait plus lisible l'acquisition des compétences) et surtout un suivi des étudiants précis et fiable (les données chiffrées sont souvent lacunaires et parfois contradictoires).
- Une équipe pédagogique faible numériquement, qui bénéficierait d'un renforcement.

Recommandations :

Certes, les porteurs de la licence soulignent le manque de moyens, humains et financiers, dont ils disposent. Néanmoins, la formation gagnerait en visibilité si un site internet bien référencé était réalisé. Celui-ci permettrait une meilleure connaissance du contenu du cursus d'études auprès des futurs inscrits français comme de leurs éventuels homologues étrangers.

Un dispositif fiable de suivi des étudiants mériterait d'être mis en place, tant pour connaître le devenir des étudiants qui sortent de la formation (diplômés ou non), que pour accompagner les étudiants au cours de leurs trois années de licence (dispositif d'aide à la réussite, suivi personnalisé, etc.).

La quantité et la diversité des partenariats brouillent la lisibilité et éventuellement la cohérence de la formation. Plutôt que de proposer une longue liste d'intervenants, dont on ne voit pas toujours s'ils ne sont que des lieux d'accueil de stages ou des acteurs véritables de la formation, il pourrait être possible et utile de déterminer une politique de partenariat.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est tout à fait adéquate aux objectifs en matière de compétences disciplinaires, transversales et linguistiques. Elle est également bien adaptée à la diversité des aspects de l'archéologie (conservation, prévention) et de l'histoire de l'art (inventaire, valorisation). De fait, les cours théoriques s'accompagnent d'un volet pratique, pensé en adéquation avec l'offre culturelle régionale, dans le cadre des partenariats institutionnels prévus par licence (visites, stages, sorties de terrain, participation des étudiants à l'organisation d'événements culturels et scientifiques). Enfin, les choix spatiaux (de l'Atlantique à la Méditerranée) et chronologiques (la longue durée) permettent l'acquisition d'une ample culture en histoire, en histoire de l'art et en archéologie.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation s'appuie sur des partenariats avec l'environnement socioprofessionnel (édition scientifique, commerce de biens culturels) et sur des collaborations avec les institutions académiques (Université de Bourgogne) ou à l'échelle nationale (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), avec les collectivités territoriales (ville de Besançon) et les institutions culturelles locales ou régionales (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Services de l'Inventaire, Musée des Beaux-Arts et de l'Archéologie, Musée du Temps de Besançon, etc.). Il est à noter la richesse du réseau d'institutions régionales ou extrarégionales dans lequel l'équipe pédagogique puise ses intervenants.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique rencontre un certain nombre de difficultés. En effet, le taux d'encadrement des étudiants est relativement faible (9 enseignants-chercheurs titulaires, dont 3 professeurs des universités et 6 maîtres de conférences, 8 doctorants et une trentaine d'intervenants issus du monde professionnel, appelés en fonction de leurs compétences spécifiques (cours d'archéologie confiés à des membres de l'INRAP par exemple). De plus, la formation ne dispose pas de secrétariat propre et manque de tuteurs accompagnant les étudiants auprès de fonds documentaires dispersés sur plusieurs sites.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Malgré des efforts notables pour inscrire la formation dans l'environnement régional et en favoriser l'attractivité, les effectifs tendent à baisser depuis 2013. Cette situation est imputable à une insuffisante visibilité de l'offre de formation, sur le portail de l'Université notamment. Toutefois, le dossier affiche des données statistiques souvent difficiles à interpréter, puisque les effectifs de L1 varient de 70-80 étudiants à 60-100 selon les sources prises en considération.</p> <p>La majorité des licenciés (un peu plus de 50 %) poursuit son cursus à l'Université de Franche-Comté, dans les masters d'Histoire de l'art ou d'archéologie (ACTE), plus rarement en licence professionnelle <i>METI</i> (<i>Métiers de l'exposition et technologies de l'information</i>). Environ un quart présente les concours d'entrée des écoles formant aux métiers de l'art et de la culture (école du Louvre, Institut supérieur des Arts, etc.) ou dans des masters d'autres universités. Un dernier quart se réoriente ou recherche un emploi. Sur ce dernier point, les données sont insuffisantes.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'originalité des enseignements de la licence, au regard des autres offres régionales, repose sur des thèmes de recherche développés au sein de trois équipes de recherche (Chrono-environnement (UMR 6249), Laboratoire des Sciences Historiques (EA 2273), Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (EA 4011)) : l'interaction homme-milieu, artistes-sociétés, etc. Elle relève également d'une formation à des techniques de recherches spécifiques : ingénierie des territoires, télédétection, outils et méthodes d'analyse statistiques et spatiales, archéologie du bâti, histoire de l'architecture en lien avec l'histoire des arts, etc.</p> <p>De nombreuses autres collaborations sont organisées avec des institutions de rayonnement national, régional ou local (Institut National d'Histoire de l'Art, Maison des Sciences Humaines et de l'Environnement C.N. Ledoux, le Centre André Chastel (UMR 8150) et l'École nationale des Chartes).</p>
------------------------------	--

	<p>Toutefois, la liste importante de ces partenariats n'est pas accompagnée d'un descriptif précis des interventions et des apports réels pour la formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La licence met en avant l'articulation très forte entre l'offre de formation théorique et la formation de terrain. L'équipe pédagogique est chargée d'assurer le lien entre les étudiants et les professionnels (INRAP, Musée des Beaux-Arts de Besançon, Archives municipales, etc.). Parmi eux, certains intervenants assurent des charges de cours et de travaux dirigés, démontrant la réalité du lien avec ce riche environnement socioprofessionnel. Les évaluations prennent largement en compte les retours de terrain (montage d'une exposition, fouille archéologique) par le biais de dossiers, de comptes rendus et d'exposés.</p> <p>Les étudiants sont au contact d'un très impressionnant réseau de partenaires institutionnels et professionnels, tant pour l'archéologie (Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, Centre archéologique européen de Bibracte, Musée d'Art et d'Histoire de Langres, etc.) que pour l'histoire de l'art (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Musée du Temps, Fond Régional d'Art Contemporain, etc.). Toutefois, la nature exacte de cette foisonnante liste de partenaires n'est pas précisée, et leur intervention dans la formation n'est pas clairement indiquée.</p>
Place des projets et stages	<p>La place des stages dans la formation apparaît tout à fait centrale. Dès la deuxième année, les étudiants peuvent effectuer des stages facultatifs auprès des partenaires institutionnels relevant de l'archéologie ou de l'histoire de l'art. Ce stage devient obligatoire en L3 (chantiers de fouilles, campagnes de prospection, montage d'exposition, etc.).</p> <p>Chaque spécialité a sa spécificité en matière de stage : initiation au chantier école en archéologie, visite de sites et de musées en histoire de l'art. Des « projets tutorés » sont prévus pour renforcer le dispositif.</p> <p>Toutefois, si les possibilités de découvertes professionnelles sont très vastes (nombreux partenariats institutionnels), les modalités et les critères d'évaluation restent relativement flous (rédaction d'un rapport, mais avec quels objectifs et validant quelles compétences ?).</p>
Place de l'international	<p>Les étudiants choisissent une langue obligatoire (UE de 24 h du semestre au semestre 5, niveau B2 à l'issue de la licence) et peuvent choisir une seconde langue facultative (niveau A2 à B1 à l'issue de la licence). L'offre en matière de langue est là encore importante, avec 11 langues vivantes ou mortes possibles (pratique en Centre de langues, via les TICE, à partir du S4).</p> <p>Enfin, des stages à l'étranger sont possibles dès la L2 et la L3 dans le cadre des partenariats Erasmus ou hors de ce cadre (partenariat avec les universités de Fribourg, Tübingen, Madrid, Volos, Pavie, Turin, Neuchâtel et Istanbul). Mais les échanges Erasmus proprement dits concernent un nombre limité d'étudiants entrants (1 à 2, provenant surtout du Japon, de Chine et de Slovénie) et sortants (2 à 6).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'académie de Besançon, ainsi que d'autres académies (Reims, Nancy-Metz, etc.) constituent pour l'essentiel le bassin de recrutement de la licence. Les difficultés de recrutement (depuis 2013) sont prises en considération et des solutions sont recherchées pour relancer l'attractivité de la formation : participation aux forums lycéens régionaux et aux Journées portes ouvertes, mise en place de projets innovants (tels que le Projet collectif de recherche Vesontio Christiana).</p> <p>L'équipe pédagogique semble insister sur sa mobilisation en matière d'orientation (encadrement des étudiants en matière de documentation, de maturation du projet, rédaction de CV et de lettres de motivation). Néanmoins, aucune précision n'est apportée sur les dispositifs d'aide à la réussite, de mise à niveau, de tutorat ou de remédiation.</p> <p>Le système des passerelles est très présent dans la maquette, notamment en L1 et L2 par le biais des UE de découvertes vers d'autres disciplines (philosophie de l'art, religions et mythes antiques, histoire des religions, histoire de la musique, histoire ancienne). Ainsi les passerelles sont particulièrement effectives vers la licence d'Histoire et vers la licence professionnelle <i>Métiers de l'exposition et technologies de l'information (METI)</i>.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les étudiants bénéficient d'une formation assurée par le SCD (Service commun de documentation) sur la recherche documentaire sur supports numériques et sont initiés à l'utilisation des portails en ligne (Cairn, HAL-SHS, Persée, Revues.org), auxquels les bibliographies des cours renvoient systématiquement. D'autres mentions sont faites à l'utilisation (modeste) des TICE (usage des plateformes de stockage en ligne, des logiciels usuels de présentation et de l'espace numérique de travail). Lorsque le site du département sera opérationnel, l'équipe pédagogique envisage de développer le recours aux outils numériques (dépôts de travaux en ligne).</p> <p>Les demandes de validation des acquis d'expérience et les demandes d'intégration à la licence par équivalence sont prises en compte et étudiées par le responsable de la formation (et non par une commission spécifique). Les situations particulières des étudiants peuvent donner lieu à des adaptations des examens, même s'il est précisé que cela relève de circonstances exceptionnelles. Les modalités d'adaptation des parcours ne sont pas explicites.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Si chaque enseignant définit ses propres pratiques pédagogiques, les modalités d'évaluation sont discutées en assemblée générale du département. Des exercices variés (dissertation, commentaires de documents historiques, étude de corpus documentaires au fondement des sorties de terrain, du travail en archives ou dans les musées, rapports de stage) sont évalués, à l'écrit et à l'oral (valorisant les compétences de médiation auprès de publics variés).</p> <p>Il est à noter que, sauf dans le cas des dispenses spécifiques (handicap, sportifs de haut niveau), 95 % de l'évaluation relève du contrôle continu dès le S2 (exposés et comptes-rendus de lecture).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences à acquérir sont assez clairement définies dans les documents annexes (RNCP et Supplément au diplôme). Elles visent à connaître les fondements de l'histoire de l'art et de l'archéologie, les techniques et les méthodes qui leur sont propres ainsi que les sources qu'elles traitent. La formation met particulièrement l'accent sur l'acquisition des compétences transversales par le biais des intervenants extérieurs issus des partenariats institutionnels, des pratiques de terrain et des stages. Ces compétences transversales relèvent d'une démarche interdisciplinaire, convoquant les techniques et méthodes de l'analyse spatiale, du traitement de données statistiques, des techniques de laboratoire (étude des paléo-environnement ou de l'archéologie du bâti).</p> <p>Néanmoins, le suivi des compétences n'est pas explicitement abordé. Aucune mention n'est faite à un portefeuille des compétences. Le projet d'une enquête approfondie auprès des étudiants a été lancé, mais cette enquête reste à faire.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'équipe fonde son analyse du suivi des diplômés sur les enquêtes de l'OFVE, même si elle regrette le caractère trop large de la typologie des structures d'embauche (ne permettant pas une lecture assez fine des parcours professionnels des licenciés). La moitié des titulaires de la licence poursuit un cursus universitaire et s'inscrit en master. Quelques données sont fournies en ce qui concerne l'insertion professionnelle : emplois surtout précaires, dans le domaine de la culture, du patrimoine, du journalisme, du marché de l'art et du multimédia, un CDD n'étant réellement accessible que dans un deuxième temps.</p> <p>Néanmoins, le dossier ne fournit pas suffisamment de données claires sur le suivi des diplômés. Une enquête systématique reste à construire.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il est fait à plusieurs reprises mention d'un Conseil de perfectionnement dont la structure, la fréquence des réunions et le contenu des travaux ne sont pas précisés. L'équipe pédagogique se réunit au début et à la fin de chaque semestre, discutant notamment d'éventuels ajustements à apporter à la maquette pédagogique. Deux fois par an, les professionnels intervenants extérieurs sont conviés à des réunions d'équipes élargies. Il est indiqué que les étudiants des promotions antérieures sont associés à l'équipe pédagogique (tuteurs, doctorants chargés de cours) sans que, là encore, davantage de précision ne soit apportée.</p>

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

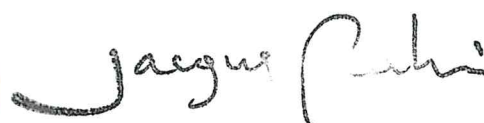
Liste des formations du **champ des Sciences humaines et humanités** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Histoire
L	Histoire de l'Art et Archéologie
L	Information-communication
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
L	Musicologie
L	Philosophie
L	Sociologie
LP	Communication publique
LP	Marketing et communication des organisations du spectacle, de l'évènementiel et des loisirs
M	Histoire, histoire de l'art
M	Information et communication
M	Langues et cultures étrangères
M	Langues étrangères appliquées
M	Lettres, arts, humanités et théâtres du monde
M	Psychologie
M	Sciences du langage
M	Sciences et technologies de l'information et de la communication
M	Sociologie

Fait à Besançon, le 30 juin 2016.



Le Président



Jacques BAHY